



Commune de **CHABRILLAN**
1 place de la Porte du Bayard
26400 - Chabrillan
Tél : 04.75.62.60.13
Courriel : mairie@chabrillan.fr

Avril 2021

Numéro 1

CHACCAUSANT

Chabrillan, village d'antan, village de demain!

La vie des centres de nos petits villages a changé en ce XXIème siècle. Mais si l'activité d'antan est parfois regrettée par certains, le dynamisme des habitants et la vitalité de nos jeunes restent bien vivants et ne demandent qu'à s'épanouir dans une dynamique renouvelée.

C'est pour soutenir et accompagner ce mouvement que la municipalité s'est donné comme objectif prioritaire de reprendre les travaux conduits par l'équipe précédente et, en dépit du contexte sanitaire compliqué, a mené à bien analyses et réflexions afin d'étudier plus avant les perspectives qui s'offrent à nous.

Nos premières études et un dialogue avec la CCVD et le conseil départemental, nous permettent maintenant d'entreprendre une opération de plus longue haleine avec et pour les habitants. Les actions envisagées portent sur les bâtiments, l'environnement, les activités économiques et sociales, tout en promouvant la vie culturelle et associative du village et en veillant à ce que tout cela reste au service de tous et pour tous.

Au cœur du village, l'amélioration de l'habitat et la réaffectation des bâtiments constituent la base du projet. Cet ensemble s'appuiera sur la création d'un pôle en bas du village en lien avec le centre du village. Ces actions se situeront donc autour de 4 domaines :

- **habitat** : travaux d'entretien et rénovations des logements communaux couverts à hauteur de 80% environ par l'Etat via le financement du logement social PALULOS. Appui à des logements nouveaux ;
 - **création de nouveaux équipements** en bas du village : vestiaires foot, locaux services techniques, salle polyvalente, espaces récréatifs. Ces équipements permettront de libérer les bâtiments actuels pour de nouvelles activités ;
 - **bâtiments scolaires** : dans la continuité des réflexions précédentes, une concertation sur la mutualisation avec la commune de Grâne est en cours (classes, cantine, bâtiments nouveaux) ;
 - **étude de nouvelles voies de cheminement** reliant le village, le pôle sportif et le cimetière et l'église St Pierre. Notre village ne se limite pas à son centre.
- Nous voulons accompagner ces développements par des activités en direction de nos quartiers et hameaux, comme nous l'avons tenté avec l'opération de musique

et distribution de bougies à Noël « Illuminons Chabrillan ».

A plus long terme, cette orientation devrait être aussi portée par un « **Espace de Vie Sociale** » (EVS). Ce type de dispositif, soutenu par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), peut porter sur de nombreux aspects sociaux, familiaux, culturels ou récréatifs. Il a été demandé à un comité d'habitants d'en piloter la première phase actuelle de réflexion.

L'ensemble de ce programme a été discuté avec la CCVD et le département et le dossier a été validé par le jury de l'appel « Centres Villes et Villages » ce qui nous permettra d'évaluer plus précisément les besoins financiers ainsi que de faciliter l'obtention de financements (dont plusieurs sont déjà en voie d'acceptation pour les études ou la réalisation). La municipalité travaille donc aujourd'hui au plan d'actions détaillé demandé par le département. Les principaux appuis techniques déjà à l'œuvre à ce stade pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la formalisation des projets sont : le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme) qui accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets, Soliha (Solidaires pour l'habitat - anciennement CALD) association d'aide et de financement à l'amélioration du logement, la CAF (pour élaborer le projet d'EVS...) et, bien entendu, l'intercommunalité CCVD soutien actif et indispensable pour bien inscrire de façon cohérente notre village dans le territoire.

Notre ambition repose sur une approche globale, pas seulement sur une succession de projets. Elle cherche à rassembler ce qui relève des aspects individuels et collectifs de la vie au village. De grands mots peuvent le décrire tels que cohérence et synergie entre actions, mais l'essentiel sera de coopérer ensemble à la construction d'une vitalité renouvelée de notre village. La Covid actuelle nous limite dans les possibilités de concertation. La municipalité encourage dès maintenant tous les habitants à faire part de leurs suggestions et questions. Elle proposera des formes de consultation au fur et à mesure du montage des actions. N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute ●

10000 ARBRES POUR LA VALLÉE...

Les arbres sont indispensables à notre environnement, ils sont les poumons de la planète, et nous nous devons de les préserver.

Malheureusement, certains poussent tout seuls sur des parcelles communales dans des endroits inappropriés. A notre grand regret, 2 frênes sur le talus des Charmes ont dû être abattus car ils poussaient en limite de propriété et développaient des racines menaçant à terme le mur de soutènement. Derrière les remparts, un autre frêne menaçait les riverains. Le bûcheron ne s'est pas contenté de l'abattre, il a réalisé une sculpture avec la souche ! Venez l'admirer lors de vos promenades.

Mais nous ne faisons pas que couper les arbres ! L'école, l'association Dryade et la mairie se sont portées volontaires pour l'opération « Sous les arbres ... rejoignons nous ! » lancée par les associations Biovallée et Ecologie au Quotidien. Il s'agit de replanter 10 000 arbres sur les espaces communs des 100 communes de la Vallée de la Drôme. Une opération rendue possible grâce à la participation de pépiniéristes de la vallée.



A Chabریان, des habitants, des parents d'élèves et des bénévoles des associations Senteurs et Pivoines et Compost et Territoire ont participé au démarrage de ce projet, du choix des sites jusqu'aux plantations d'arbres fruitiers généreusement donnés par la pépinière Vauvy.

Certains ont été plantés par les élèves de l'école sur 2 sites : Place Barnier (pommiers et poiriers) et derrière les remparts (amandier, cerisier, poirier, abricotier).



C'est avec bonne humeur que nos jeunes écoliers ont préparé les trous, praliné les racines, pris du terreau dans le compost, planté, tuteuré, arrosé, et protégé leurs arbres avec du broyat. Ils en prendront soin, les verront grandir et pourront manger les fruits de leurs plantations. Celles-ci embellissent le village et profitent à tous. Dryade a démarré un verger forestier au bas des Cotes. Lors de la poursuite de cette opération de plantation sur des parcelles communales à l'automne et au printemps prochains, la municipalité souhaite y participer pour accompagner les projets futurs sur notre commune.

Bientôt une limitation de l'éclairage public la nuit

Petit à petit les communes de la vallée (et de France) réduisent les heures d'éclairage nocturne. Chabریان emboîte le pas ! Une fois les formalités effectuées et les panneaux réglementaires posés, l'éclairage public sera éteint entre minuit et 6h du matin. Des heures qui pourront être ajustées.

Il s'agit d'abord de diminuer les nuisances pour l'environnement. La plupart des espèces ont en effet besoin d'un environnement nocturne, notamment pour leur bon fonctionnement physiologique et leur rythme biologique. L'éclairage public perturbe en particulier le cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes et accroît leur vulnérabilité. Limiter l'éclairage est aussi une façon de réduire le gaspillage énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, une nécessité pour lutter contre le changement climatique. Et bien sûr, cela permettra de réduire la facture du budget d'éclairage public !

Finalement, non seulement le ciel et ses étoiles nous réapparaîtront plus distinctement, mais nous nous conformerons ainsi à la loi, en particulier à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses

Pour les mêmes raisons, l'éclairage du Château est désormais limité aux périodes de fêtes et événements.



Du côté de l'école

Le jeudi 4 mars, François Tranier est venu dans nos classes et nous avons fait des ateliers autour du compost. La classe du haut a fabriqué des lombricariums pour observer comment les vers de terre remuent la terre.

Dans la classe du bas nous avons fait trois ateliers :

- le loto des petites bêtes;

il fallait piocher une carte de petite bête et la retrouver sur la grille du loto.



- les boîtes mystérieuses;

Il y avait des boîtes et on devait mettre la main dedans pour deviner ce que c'était : des graviers, du sable, de la terre de jardin, de l'herbe, des brindilles, du compost, des coquilles d'oeufs, du terreau, des feuilles, des épluchures..



- qui vit où?

On devait trouver où vivent les insectes dans la forêt et ce qu'ils mangent.



Nous allons continuer à travailler sur le compost grâce à notre lombricomposteur alimenté avec les déchets de la cantine. Le compost servira ensuite d'engrais pour notre jardin potager.

Le jeu de la transition



Les jeudis 14 janvier et 4 février, une dizaine d'enfants ont pu partager après l'école, un temps de jeu ludique au Cafébibliothèque. Ces deux séances, proposées par la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, étaient animées par Esteban, Gabriel et Grégory, 3 volontaires en service civique à l'intercommunalité.

C'est autour du jeu de plateau collaboratif «Transition», spécialement conçu pour la CCVD et la 3CPS par l'association Archijeu, que les enfants ont appris à coopérer pour atteindre un objectif commun. Nos jeunes joueurs, lancés dans une course contre la montre, se sont mis dans la peau d'un citoyen, d'une entreprise ou d'une collectivité, pour construire une succession d'équipements utiles (covoiturage, isolation thermique, éoliennes, ...) et ainsi réduire leur consommation énergétique. Et tout ceci avant la fin du temps imparti ou que le territoire ne soit asphyxié.

C'est en coopérant que les enfants ont pu optimiser les actions de jeu, pour faire progresser tous les joueurs, le plus vite possible et gagner la partie ! Du côté des enfants (et des parents), les retours sont unanimes, ils ont... A-D-O-R-É !

En plus de leur avoir fait passer un agréable moment, ce temps de partage aura été l'occasion de sensibiliser dès le plus jeune âge les futurs acteurs de notre territoire, aux énergies renouvelables et aux enjeux de la transition énergétique.

Merci aux volontaires et aux animateurs pour cette belle initiative !



Avis à la population!

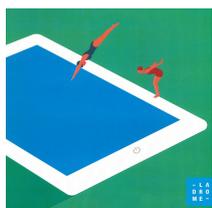


Le cafébibliothèque est toujours là et ce beau bâtiment va bientôt retrouver la place qu'il mérite, si la covid le permet ! Café, bibliothèque, maison commune des associations, espace de vie du village, lieu d'accueil d'artistes, d'acteurs locaux mais aussi de touristes... Un endroit ouvert, chaleureux et convivial... C'est possible !

Depuis la reprise de la bibliothèque municipale en régie directe par la commune, beaucoup de bruits circulent et nombreux sont ceux qui s'interrogent. Et bien rassurez-vous ! Même si boire un petit café en parcourant un livre n'est pas encore possible, la nouvelle équipe de bénévoles ainsi que Mony Fournier, animatrice culturelle, ont tout organisé pour vous permettre de passer un moment agréable à la bibliothèque.

Comme il se doit dans toute bibliothèque, un désherbage a lieu en ce moment même. Pas de bêche ni de râteau, mais un regard affûté et une bonne connaissance du fonds de livres pour sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers de la bibliothèque (livres détériorés, trop anciens, information fausse ou périmée, supports dépassés...) pour destruction ou don. On devrait en principe désherber 5% du fonds par an. Ainsi, un fonds documentaire se doit d'être vivant et évolutif. De plus, une collection vieillie et usagée fait fuir les utilisateurs. Enfin, le désherbage permet de résoudre les problèmes de réorganisation, d'encombrement auxquels sont confrontés les bibliothèques. Chacun s'affaire dans sa partie et a déjà listé les nouveautés à acquérir avec la subvention municipale allouée à cet effet. Celle-ci a été augmentée de façon exceptionnelle pour le renouvellement de fond d'ouvrages.

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE



Vous êtes adhérent à la bibliothèque et vous avez envie de lire, regarder un film ou un documentaire, vous avez envie d'apprendre l'espagnol ou vous informer en consultant la presse ? Votre bibliothèque vous donne accès à une offre de ressources numériques en ligne mises à votre disposition par la Médiathèque départementale de la Drôme. Pour utiliser ces ressources, il suffit de suivre la procédure qui vous sera gracieusement expliquée à l'accueil de la bibliothèque (lien et codes d'accès).

Par ces temps confinés, vous apprécierez la richesse de l'offre et pourrez expérimenter une nouvelle approche culturelle.

Pratique

Mairie

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 13h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Tél. 04 75 62 60 13

Bibliothèque

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 16h à 18h
Samedi : 10h à 12h
Contact. 06 33 40 71 05

Vous pouvez nous envoyer vos propositions de contributions à chatcausant@gmail.com

Une personnalité du village...



Jean-Claude Petit est arrivé à Chabrillan à l'âge de 6 ans après avoir vécu ses premières années à La Répara. Il a rencontré son épouse Christiane sur les bancs de l'école communale, Mariés en 1966, ils ont eu 3 garçons. Sa carrière professionnelle a commencé en maçonnerie dans l'entreprise Bastian puis en TP chez Audras Pinchinot et enfin cantonnier, comme on disait à l'époque, pendant 18 ans à Chabrillan.

"Vous êtes maintenant à la retraite; pouvez-vous nous parler de vos années de travail à Chabrillan? Ce qui vous a marqué, ce que vous avez fait?"

J'ai fait beaucoup de maçonnerie. Dans la mairie on a fait communiquer les salles en perçant un placard et on a agrandi l'ancien appartement. J'ai fait la réfection de l'appartement de l'école du haut. Autrefois on y faisait du modélisme avec mon instituteur.

Pour l'entretien des espaces verts, il n'y avait pas d'association, c'était bibi! Je les ai bêchés plusieurs fois les massifs! Le téléphone sonnait souvent, même le dimanche... Pour la construction des vestiaires au stade, il y avait beaucoup de bénévoles à l'époque... J'étais le seul à être payé.

Quand je suis entré à la commune, pendant un an et demi, j'ai même fait les fosses à la pelle et à la pioche au cimetière. J'en avais pour une demi-journée après il fallait reboucher...

Quels sont les changements que vous voyez dans la commune?

Les travaux d'entretien ne sont plus les mêmes, on fait faire autre chose à la place maintenant. Et puis avant on y était 2 en permanence des fois 3.

Il nous rappelle au passage qu'il a connu les corvées, sorte de participation des habitants aux gros travaux de la commune. *"Je me rappelle on charriait du gravier avec le bêtes et on cassait les cailloux avec des petits marteaux avec un grand manche. Maintenant c'est chacun pour soi, il n'y a plus rien, plus de veillée comme avant où on cassait les noix, on s'occupait du tabac... Maintenant c'est la télé."*

Dans le village quel est le lieu que vous préférez, quelque chose que vous avez fait ou un endroit qui vous plaît?

C'est la ruelle des écoles au centre du village dont je suis très fier. Et le gros ouvrage avec la montée d'escaliers contre le grand mur et tous les murets en bas "rue des squares".

Et maintenant, comment se passe votre retraite?

J'ai de l'occupation! Entre les enfants, le jardin, la chasse...Je ne m'ennuie pas!"

Jean-Claude est président de l'ACCA depuis 2005, année où il a pris sa retraite. L'association compte une quarantaine de chasseurs de gros gibier, lièvre et petit gibier à plumes. De naturel discret, on le voit peu "dans les réunions". Il est très attaché à son passé de maçon et de constructeur *"J'aurais une jolie maison si on regroupait les pierres que j'ai bâties. Elle aurait la grandeur d'un château!"*

C'est vrai que, mis bout à bout, les murets, les murs construits ou rénovés par Jean-Claude à Chabrillan doivent représenter une belle surface!

Quel plaisir de nous avoir fait cette visite guidée Jean-Claude!
Myriam et pascale



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il peut accompagner les démarches de demande d'aide mais aussi en dispenser : aide alimentaire, financière. Le CCAS de Chabrillan est composé de 5 élus et de 5 concitoyens.

Il s'engage auprès des lycéens en leur proposant de participer à une formation aux premiers secours qui aura lieu à l'automne prochain.



Cette formation permet d'avoir un certificat de PSC1 utile et nécessaire si on poursuit des études supérieures.

Attention limitation à 10 participants. Inscription en mairie avant le 15 avril.

ETAT CIVIL

Pour l'année 2020, Chabrillan enregistre 5 décès et 2 naissances.

Les données personnelles sont enregistrées dans le cahier d'état civil, mais ne peuvent être diffusées sans l'accord des personnes concernées.



L'aire de jeux

pour enfants du Parc des Cèdres est fermée pour cause de sécurité.

La commune a commandé des nouveaux jeux qui seront installés avant l'été pour le bonheur de nos petits chabrillanais et de leurs parents.



Colette en intervention d'urgence

Lundi 1er mars au matin, panique à la cantine!

Marie-Pierre est souffrante, et il faut réagir vite! Colette Bourdelin qui a régalé les enfants pendant des années à ce poste accepte au pied levé de remettre son tablier.

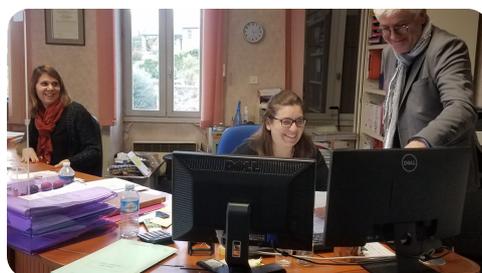
Elle laisse ses activités pour concocter rapidement un bon repas. Merci Colette d'avoir bouleversé ton emploi du temps pour cette action solidaire!

Les employés municipaux

Sonia Faure
Agent d'animation



Mireille Lathuilière Atsem



Justine Falzon Jill Martin
Agents administratifs



Alexandrine Martin
Agent technique



Mony Fournier
Animatrice culturelle



Daniel Mège
Agent technique